



BULLETIN D'INFORMATIONS
N°204-FÉVRIER 2020
Mairie de SAINT-SERVAIS – 29400
Tel 02.98.68.15.21.
Fax 02.98.68.34.82.
courriel : mairie.saintservais@orange.fr
Site Internet : www.saint-servais-29.fr

Ce bulletin d'informations est disponible sur le site officiel de la commune
www.saint-servais-29.fr

AGENDA :

☛ Trail organisé par le comité des fêtes le dimanche 9 février.

HORAIRE MAIRIE :

Lundi, mardi, jeudi :
8h30-12h/13h30-17h30

Mercredi, vendredi et samedi : 9h-12h.

La Mairie sera ouverte uniquement le matin de 8h à 12h du

Lundi 17 février au samedi 28 février (vacances scolaires).

BIBLIOTHÈQUE :

Permanences :

Mercredi de 17h à 18h30.
Samedi de 10h30 à 11h45.
02.98.68.94.17

MEMENTO :

Urgences :

Médecin de garde **15 SAMU**,
Pharmacie de garde **3237**,
Pompiers **18**, portable **112**,
Gendarmerie **17**

École : 09.61.20.66.81,
Garderie 06.87.29.71.04

Infirmière Libérale :

Mme HENNEQUEZ :
07.86.05.43.81

ALSH : 06.66.43.46.42

AVIS AUX HABITANTS :

Les nouveaux habitants sont invités à se présenter en Mairie dès leur arrivée, afin de faciliter les tâches administratives les concernant. Signaler les départs en Mairie facilite également les démarches administratives.

VIE MUNICIPALE

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 16 janvier, sous la présidence de Bernard MICHEL, Maire, en présence de tous les conseillers à l'exception de Guénaëlle BORD et Ludovic MÉAR, absents excusés. Le secrétaire de séance est Marcel DETHINNE.

Rénovation de l'église

Point sur l'avancement des travaux

Compte rendu suite à la réunion du 14 janvier à 14h00.

Pour participer financièrement aux frais des travaux : le versement de dons par l'intermédiaire de la Fondation du Patrimoine est possible sur bretagne.fondation-patrimoine.org ou directement par chèque au 55 rue Charles Nungesser, CS 20116, Zone de Prat Pip Nord, 29802 BREST cedex 9. La mairie se tient à votre disposition pour toutes informations complémentaires. Nous comptons sur vous.

Mise en lumière de l'église : les élus souhaitent faire appel à un maître d'œuvre pour établir un diagnostic et une étude préalable pour l'éclairage intérieur de notre édifice classé. Par délibération, ils choisissent de travailler avec Pierre COMBES, Scénographe & Muséographe.

Urbanisme

Voirie : Suite à l'appel d'offres, l'ouverture des plis a été réalisée le 23 décembre à 11 h00. Trois entreprises ont répondu à l'appel d'offres. Après étude des devis, le conseil municipal a retenu l'entreprise Eurovia pour les travaux de voirie.

A Runglas : Accord pour l'implantation d'une armoire de coupure au lieu-dit « Le Duric » suite à des travaux de modification du réseau Haute Tension.

Décision modificative N°2

Une décision modificative est nécessaire pour les travaux en régie de 2019. Accord à l'unanimité du conseil municipal.

CCPL : modification statutaire (gemapi)

Depuis du 1^{er} janvier 2018, la communauté de communes du Pays de Landivisiau s'est vue confier la compétence obligatoire « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations » (GEMAPI). Le conseil communautaire a délibéré en vue du transfert de l'item 12 de la compétence GEMAPI. Le conseil donne son accord pour la modification statutaire.

Questions diverses

Bois à couper sur le talus à côté du terrain de tennis, information dans le dernier bulletin, pas de retour à ce jour.

Agenda

Du 3 au 7 février 2020 : exercice en terrain libre de la 3^{ème} Batterie du 1^{er} régiment d'artillerie de Marine.

- Kig Ha Farz organisé par l'APE le dimanche 26 janvier prochain.
- Trail Dargent organisé par le comité des fêtes le 9 février 2020.



Réception à la salle polyvalente. (extrait Ouest France).

Le maire, Bernard Michel, et son équipe municipale ont présenté leurs vœux à la population lors d'une réception à la salle polyvalente à laquelle participaient également les maires de Plounéventer et Saint-Derrien, la conseillère départementale, les représentants de la base aéronavale, la gendarmerie et le centre de secours landivisien.

Dans un rapide tour d'horizon, le maire est revenu sur les traditionnels chiffres de l'année 2019 : 782 habitants pour la commune, la naissance de sept filles et quatre garçons, l'enregistrement de quatre mariages, cinq pacs et de cinq décès. Ainsi que l'attribution de cinq permis de construire.

Une troisième phase de travaux pour l'église

Bernard Michel a rappelé que la première tranche des travaux de l'église, commencée le 7 janvier dernier, s'était achevée en septembre. Après le déplacement du « parapluie », la seconde tranche continue pour un achèvement prévu en avril. La troisième phase commencera aussitôt...

Autres projets menés à bien évoqués lors de cette soirée : la rénovation du calvaire par le tailleur de pierre local, le retour de l'autel et des supports des statues dans l'ossuaire au cours du mois de janvier, la rénovation de la salle polyvalente avec son nouveau plafond suspendu, la rénovation acoustique de la mairie, la création de toilettes publiques avec accès handicapés, ou encore l'extension de l'atelier communal.

Les travaux de cheminement piétonnier à Runglas ont commencé par l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques. Ils se poursuivront durant l'année par la création de trottoirs, d'un abribus, la pose de candélabres et la réfection de la route au cours du second trimestre. Un abribus a également vu le jour dans le quartier de Kervillien-Huella.

Dans sa conclusion, Bernard Michel n'a pas manqué de remercier son équipe municipale pour son implication dans la vie communale. Après avoir remercié ceux et celles qui ont décidé d'arrêter leurs fonctions municipales, il a souligné que « **huit conseillers avaient décidé de repartir pour un nouveau mandat** ». Le maire a décidé de mener une liste de quinze candidats qui respectera la parité hommes-femmes.

ÉTAT CIVIL

Naissance : Anayha SARRUS, 8 hameau de bellevue, née le 18/12/2019.

Pol, Yvon, Jean-Luc LAGADEC, 14 Le Stréjou, né le 23/12/2019.

Louis, Robert, André LABRUYERE, 6 le bourg, né le 3 janvier 2020.

PAROISSE

Les messes des week-end

Samedis 1^{er} et 15 février à 18h à GUICLAN.

Samedis 8 et 22 février à 18h à PLOUNÉVENTER.

Dimanches 2, 9, 16 et 23 février à 10h30 à LANDIVISIAU, PLOUZÉVÉDÉ et SIZUN.

TEMPS DE PARTAGE ET DE PRIÈRE DE 18H30 À 19H À L'ÉGLISE LES VENDREDIS :

-le 7 février à BODILIS.

-le 14 février à SAINT-DERRIEN.

-le 21 février à PLOUNÉVENTER.

-le 28 février à SAINT-SERVAIS (à l'ossuaire).

DÉRATISATION

Le passage de l'entreprise de dératisation aura lieu le jeudi 20 février 2020 sur la commune de Saint-Servais. Merci de vous inscrire en Mairie avant cette date.

ÉCOLE

L'école recherche des bénévoles pour faire l'aide aux devoirs, si vous êtes intéressé, vous pouvez prendre contact avec Mme CORNILY au 09.61.20.66.81.

RECENSEMENT

Les filles et les garçons nés en février 2004 et à partir de leur date d'anniversaire doivent se faire recenser en Mairie. Se munir du livret de famille et de la carte d'identité. Le recensement citoyen est **obligatoire**. Cette démarche facilite l'inscription **sur les listes électorales** et déclenche la convocation à la **Journée Défense et Citoyenneté**.

CCPL : TRI



Pour cette nouvelle année j'améliore mon tri !

Je sais que dans la poubelle jaune je dois mettre le plastique qui a une forme de bouteille ou de flacon ; les briques alimentaires ; la cartonnnette ; les emballages métalliques : conserves, cannettes et aérosols et enfin le papier. Ça je maîtrise !

En 2020, je mets tout en vrac (pas de sac poubelle 😊), je vérifie que les emballages sont bien vidés et je ne les emboîte pas les uns dans les autres. Si j'emboîte les déchets les uns dans les autres, dans le camion ils seront compactés et à Triglaz, au centre de

tri, ils ne pourront pas être séparés et du coup ils ne pourront pas être recyclés. Et ça serait dommage !

Vous avez une question sur le tri ou la réduction des déchets ? Contacter Laetitia, ambassadrice du tri à la CCPL au 02 98 68 42 41 ou l.marc@pays-de-landivisiau.com.

RELAIS DES ASSISTANTES MATERNELLES DU PAYS DE LANDIVISIAU

Dates des temps d'éveil du RPAM pour le mois de février :

*Saint-Servais (garderie périscolaire) : les 11/02 et 25/02 : temps d'éveil de 10h à 11h.

* Bodilis (Pôle enfance) : les 07/02 et 20/02 : Temps d'éveil à 10h.

* Plouneventer (salle An Héol) :

- 27/02 : Temps d'éveil à 9h30 et 10h30.

- 13/02 : Eveil au mouvement à 9h30 et 10h30.

DIVERS

Bois : arbres à couper sur talus appartenant à la mairie, pour toute personne intéressée, faire offre à la mairie.

VIE ASSOCIATIVE

AMICALE TROUZ-AN-DOUR

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

Nous vous rappelons que l'Assemblée Générale de l'Amicale aura lieu le samedi 1^{er} février 2020 à la salle polyvalente, à 11h. Elle sera suivie d'un repas pour lequel il faut s'inscrire.

Vente des cartes à partir de 10h30 ou le jeudi au club. Carte 16 €, repas 12 €.

DOMINOS A LANNOUCHEN : Mercredi 19 février, à 14h

SECTEUR DU PONANT : L'assemblée générale se tiendra le mardi 4 février, à 10h, à Plougourvest, salle du Pouldu.

AGENDA 2020 : Au cours de la réunion qui s'est tenue à Tréfléz le 14 janvier, la date du 9 juin a été retenue pour l'interclubs de Saint-Servais, et celle du 7 mai pour le jeu « Le savez-vous ».

UNC

Assemblée Générale de la section locale à 15 heures à la salle des associations le samedi 8 février : Ordre du jour, Bilan de l'année écoulée, règlement des cotisations 2020 et questions diverses.

BAN

L'assemblée générale de l'association des riverains de la BAN se tiendra le vendredi 7 février à 18h30 à l'espace Sklerijenn à Plouneventer.

Ordre du jour : bilan moral et financier, élections, questions diverses. Un pot de l'amitié sera servi à l'issue de la réunion. Nous comptons sur votre présence.

AU BOUILLON DE CULTURE

MODIFICATIONS ADOPTÉES LORS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 18 JANVIER :

* Il a été décidé de modifier les heures d'ouverture : A compter du 1^{er} février, elle sera ouverte le **samedi de 10h30 à 11h45** et fermée le dimanche. Pas de changement pour le mercredi de 17h00 à 18h30. L'abonnement annuel sera désormais de 20 € pour une famille et de 10 € pour une personne seule. La cotisation est réduite de moitié pour la première année d'adhésion. Si vous disposez d'un peu de temps libre, vous pouvez rejoindre l'équipe des bénévoles pour couvrir et ranger les livres, faire le choix des ouvrages, assurer les permanences ... Nous avons besoin de votre aide. Merci d'avance.

UNION SPORTIVE SAINT-SERVAIS / SAINT-DERRIEN

U.S SAINT-SERVAIS	
9 février	Championnat à 15h00 à SAINT-DERRIEN contre F.C. LE DRENNAC
16 février	Championnat à 13h30 à SAINT-DIVY contre SAINT-DIVY SPORTS B

4

L'U.S. organise un tournoi de foot en salle à SAINT-DERRIEN le vendredi 21 février à partir de 19h30. Inscription : 10€ par équipe. Renseignements et inscriptions auprès de Pascal BOULCH au 0680221761.

DIVERS

✓ **Alcooliques Anonymes Morlaix** : Réunion tous les mercredis à 20h30, 3^{ème} mercredi du mois, réunion destinée aux proches des personnes en difficultés avec l'alcool. Mille-clubs de la Madeleine-Bâtiment blanc, 5 quater rue Paul Sérusier 29600 MORLAIX. Tél : 06 42 23 72 22

✓ Portes ouvertes de Iréo de Lesneven - *Route de Plouider* - www.ireo.org - *L'école autrement* de la 4^{ème} à la licence, venez nous rencontrer lors de nos prochaines PORTES OUVERTES les Vendredis 24 janvier et 6 mars (17 à 20h) et Samedis 25 janvier et 7 mars (9h à 17h) ou sur rendez-vous les Mercredis de 14h à 18h.

L'ENSEIGNEMENT DE LA MUSIQUE EN PAYS DE LANDIVISIAU

LE SERVICE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LANDIVISIAU, EN PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION VIVRE LE MONDE PROPOSE DES COURS DE MUSIQUE COLLECTIFS ACCESSIBLES SANS AUCUN PRÉREQUIS (SOLFÈGE, PRATIQUE PRÉALABLE), LE MARDI À BODILIS.

LES INSTRUMENTS SONT FOURNIS.

Cours d'éveil musical pour les 6-9 ans de 17h30 à 18h15.
Cours de percussions africaines pour les 10-15 ans de 18h30 à 19h30.
Cours de samba reggae pour les adultes de 20h00 à 21h30.

Prise en charge partielle des frais par la CCPL : Dans un souci d'accessibilité tarifaire, la Communauté de Communes supporte 100 euros du montant de l'inscription pour les habitants du territoire, sur présentation d'un justificatif de domicile à l'association, dans la limite de la capacité d'accueil.

Tarif, pour 32 séances de cours, grâce à la prise en charge partielle des frais d'inscription par la CCPL :

Eveil musical : Plein tarif : 110€ / réduit : 60€
Percussions afro : Plein tarif : 110€ / réduit : 60€
Samba reggae : Plein tarif : 200€ / réduit : 105€

(Tarif réduit : pour les étudiants, demandeurs d'emploi et bénéficiaires des minima sociaux.)

Ces montants sont pour une année complète de 32 séances : ils sont proratisés en fonction du nombre de cours.

Renseignements et inscriptions auprès de Vivre le Monde.



BULLETIN N°205- MARS 2020 : Les annonces pour le prochain bulletin d'informations devront parvenir à la Mairie par mail sous un format informatisé afin d'éviter des erreurs de retranscription (merci de mettre l'article en pièce jointe) pour le lundi 17 février 2020 à midi (dernier délai). Il sera distribué au cours de la semaine 9.